



Le 31 mars ...

pour ne pas tous devenir de la chair à patron !

Malgré la forte mobilisation des étudiants, lycéens et des salariés, le gouvernement maintient sa volonté d'imposer un projet de loi qui engendrerait une régression sans précédent du droit du travail.

Si le texte passe, **il ne sera plus question de droit du travail mais du travail sans droit.**

Les modifications, à la marge, apportées par Valls ne changent en rien la philosophie générale du texte. Il faut donner tous les pouvoirs au patronat pour qu'il puisse adapter coûte que coûte le salarié au travail et combattre cette idée folle et totalement utopique d'adapter le travail à l'homme. C'est pourtant la raison d'être du code du travail construit au fil de l'histoire des luttes sociales.

Nous, travailleurs des collectivités territoriales, sommes totalement concernés : **La réécriture rétrograde du code qui régit les relations de travail dans le privé aura rapidement ses déclinaisons dans notre statut**, comme par exemple la réduction drastique des jours de congés pour « événements familiaux » ; En cas de décès d'un proche, il faudra aller bosser ! Ou encore la disparition de la durée légale du temps de travail. **Ce qui est à l'œuvre dans notre collectivité nous démontre que nos droits sont attaqués de toute part et que c'est la même logique qui anime tous les patrons, qu'ils soient du privé ou du public.**

Nous, parents, conjoints, amis nous devons refuser que nos enfants, conjoints, amis soient traités comme du bétail, sans droit, si ce n'est celui de la fermer, totalement soumis aux exigences de compétition et concurrence sans fin des gros patrons.

Le projet de loi « El Khomri » est une aberration, une insulte au monde du travail, une attaque d'une violence inouïe contre tous les travailleurs employés ou privés d'emploi.

SI LE CODE DU TRAVAIL EST UN PAVÉ...



Tout ce que mérite ce projet c'est une **riposte déterminée et massive de tous les travailleurs du public comme du privé, aux côtés des lycéens, étudiants et des chômeurs**

Le 31 mars est la prochaine étape pour contraindre le gouvernement à reculer et retirer son texte ignoble.

Tous et toutes en grève et en manifestation le
Jeudi 31 mars 2016
14h30 Porte de Paris à Lille

Un préavis de grève a été déposé et couvre l'ensemble du personnel départemental



Syndicat SUD des personnels du Département du Nord
contact@suddepartementnord.org / 06 95 51 33 60
www.suddepartementnord.org

